



Guide pratique du référent professionnel

L'ADEME Pays de la Loire, avec le soutien de la région vous invite à participer à la seconde édition du Défi Mobilité qui se déroulera du 16 au 22 mai 2022.

L'événement qui se veut avant tout collectif et convivial, offre la possibilité aux entreprises qui le souhaitent de repenser la mobilité de leurs salariés sur les trajets domicile-travail. L'objectif est simple, mobiliser un maximum de collaborateurs pour leur faire (re)découvrir les modes de déplacement écomobile. Vélo, marche, covoiturage, transports en commun ou encore roller, tout est possible !

Pour chaque établissement, un référent est en charge de la mise en place et de l'animation du défi. Avec le soutien de sa direction et accompagné de ses collègues, le référent aura un rôle primordial dans la réussite du Défi Mobilité.

Qu'est-ce que le Défi Mobilité et pourquoi participer ?

Durant le défi, c'est la mobilisation des salariés et des établissements qui est mise en avant. Pour remporter le défi, il faut être l'établissement avec le taux de participation le plus important. Celui-ci est à la carte, les salariés peuvent choisir de participer sur une ou plusieurs journées et utiliser le mode déplacement écomobile qui leur convient.

L'événement permet aux établissements participants d'agir en faveur de l'environnement, du bien être, de la santé et de la sécurité de leurs salariés.

Les objectifs sont multiples :

- Faire tester au moins une fois dans l'année un mode de déplacement écomobile aux autosolistes réguliers
- Communiquer auprès des salariés sur les solutions possibles pour les trajets domicile-travail
- Évaluer les pratiques des salariés sur le trajet domicile-travail et les effets d'un Plan de Mobilité
- Conforter les salariés qui ont déjà l'habitude d'utiliser les modes de déplacements écomobiles.

Je suis référent pour mon établissement, comment lancer le projet ?



1 - J'en parle à ma direction et j'inscris mon établissement - Dès maintenant

Je commence par proposer la participation de ma structure à ma direction (générale, ressources humaines, service communication, référent mobilité). Ils pourront porter, relayer le projet et s'impliquer eux-mêmes.

J'inscris mon établissement au défi via le formulaire d'inscription à compléter disponible sur la plateforme defimobilite-paysdelaloire.fr

Lors de l'inscription, un code établissement unique est généré permettant de rattacher chaque participant à sa structure.

Il est possible d'inscrire plusieurs sites/services d'un même établissement. Pour cela il suffit de réaliser une inscription différente pour chacun d'un eux. Idéal pour se défier en interne.



2 - Je mets en place une communication efficace - Dès l'inscription réalisée

Identifier les relais d'information

Je commence par identifier et contacter les personnes pouvant être « les relais de l'information ou des ambassadeurs du défi » au sein de ma structure. Plus il y aura de **personnes mobilisées**, plus l'impact sera important.

La réussite du défi passe par la mobilisation générale de la structure.

Si j'inscris plusieurs sites/services au défi, il est conseillé d'identifier un relais sur place pour la diffusion de la communication (code, affiche,...).

Communiquer sur le défi

Je mets en place une communication interne efficace. Ce plan de communication devra définir les moyens d'informer et de mobiliser les salariés avant le défi. Pour cela, **je peux m'appuyer** sur le kit de communication disponible en téléchargement libre sur la plateforme du défi.

L'échange et le contact direct est un point primordial dans la communication. Parler du défi à ses collègues, leur demander comment ils viennent, créer **une** émulation entre services/sites, avec l'entreprise voisine ou les partenaires sont autant d'éléments favorisant la mobilisation au défi.

Et surtout je n'oublie pas d'inclure le code établissement dans chacun des supports de communication. Celui-ci est primordial pour que les salariés puissent participer.

Idees d'outils de communication

Pour une diffusion efficace de l'information, il est conseillé de mettre en place une communication multicanal au sein de l'établissement :

Avant le défi : distribution de flyers (bulletins de salaires, lieux de pause, espaces d'accueil...), affichages dans les lieux stratégiques de l'établissement, décompte par mail jusqu'au jour J, post facebook, newsletters, intranet, journal interne ...

La mise en place **d'animations** sur la thématique de la mobilité est un vecteur puissant de communication.

Pendant le défi : j'invite les participants à partager, m'envoyer les photos/retours d'expérience de leur participation afin de communiquer dessus. Je peux diffuser quotidiennement le nombre de participants au défi, les performances du jour.

Après le défi : je communique sur les résultats de mon établissement et j'organise une cérémonie de clôture du défi.

Tout au long du défi : j'échange avec mes collègues sur le défi, **leurs motivations, leurs freins** et je les incite à participer.



3 - J'anime le défi - En amont et durant le défi

L'animation du Défi Mobilité est la clé de la réussite. Tout au long du défi, de l'inscription de **mon** établissement à la remise des prix, la mise en place **d'animations** contribuera à faire de **ma** participation un moment convivial et unique.

Pour **être accompagné** dans la mise en place de votre défi, **je n'hésite pas** à contacter **mon territoire** ainsi que les associations locales (voir la carte des relais locaux).

Exemple d'animation

Avant le défi

- Mise en avant de la pratique du covoiturage. A l'aide d'animations, je fais découvrir les services de covoiturage possible sur mon territoire et favorise la mise en relation et la création d'équipage pour la semaine du défi.
- Organisation d'un forum mobilité. Le but étant de faire connaître aux salariés un maximum d'alternatives à la voiture individuelle sur un même temps.
- Co-construction d'itinéraire vélo pour se rendre au travail avec les cyclistes de l'établissement.
- Offrir la possibilité de se déplacer avec du matériel en bon état avec l'organisation d'atelier réparation de vélo (des associations spécialisées sont là pour vous épauler).

Pendant le défi

- J'organise des moments pour faciliter la mobilité des salariés et je propose des temps de partage et d'échange conviviaux.
- L'organisation de randonnées vélo ou marche, la mise en place d'un pique-nique, faire venir une troupe de théâtre, mettre en place un concours photo, offrir des goodies... sont autant d'événements qui raviront les salariés et qui créeront une unité dans votre établissement.

Une fois le défi terminé

J'organise une remise des prix interne à l'établissement. Afin de récompenser l'engagement et l'implication de chacun dans le défi, il est important de proposer un temps de valorisation interne de la participation.

La direction peut choisir de récompenser les participants sur plusieurs critères. Une performance exceptionnelle, la personne la plus mobilisée, le plus de kms parcourus dans un mode écomobile... ne sont que quelques-unes des possibilités.



4 - Je participe au défi - Du 16 au 22 mai 2022

Dans un devoir d'exemplarité et afin de montrer mon engagement, je m'organise pour venir en mode écomobile dans l'établissement un ou plusieurs jours durant la semaine du défi.



5 - Je valorise la participation des salariés - A l'issue du défi

À l'issue du défi, j'organise un temps de restitution afin de récompenser la participation de mes collaborateurs. L'occasion de faire un bilan de la participation et d'offrir un moment convivial de partage et d'échange.

Comment aller plus loin dans la communication du défi ?

L'état d'esprit et l'opinion des salariés est très important dans l'organisation du défi mobilité. Voici quelques conseils en matière de changement de comportement. Ils ont pour simple but de rendre plus efficaces vos démarches.

Les arguments à utiliser pour convaincre

Pour les salariés : Réduire son impact sur l'environnement, faire des économies sur les trajets domicile-travail, connaître le mode de transport le plus pertinent (coût/temps) pour un déplacement donné.

Pour les directions : Bien-être des salariés, cohésion d'équipe, image de l'entreprise, adaptation progressive à des normes, animation du Plan de Mobilité (PDM), réduction des bouchons, réponse aux problématiques de stationnement, etc.

Les incontournables de la conduite du changement

- "Vous êtes libre d'accepter ou de refuser cette demande". Exprimer explicitement à un individu qu'il a le choix d'accepter ou de refuser une demande augmente très fortement la probabilité qu'il accepte la demande en question. L'individu doit se sentir libre et il doit réellement l'être.

- Environ 15 jours entre chaque action : différentes études montrent que ce laps de temps entre chaque action est le plus efficace, passé ce délai la probabilité que les personnes restent engagées diminue sauf si la demande a été accompagnée d'une déclaration de liberté : "Vous êtes libre d'accepter ou de refuser cette demande". Dans ce cas, le laps de temps peut aller jusqu'à 30 jours entre chaque action.

- L'individu doit TOUJOURS avoir le choix de changer ou non de comportement : pour que l'individu ait l'envie durable de changer de comportement il ne doit pas uniquement être déclaré «libre de...» il doit réellement l'être.

- Démontrer à une personne qu'elle a tort de ne pas changer, la renforce dans son comportement actuel. Pour que l'individu ait envie de changer de comportement il doit se sentir libre de pouvoir le faire. Tout ce qui ira à l'encontre de cette liberté ne fera que le conforter dans son comportement actuel.

- Intéressez-vous sincèrement à votre interlocuteur.

- Respectez les opinions de votre interlocuteur. Ne lui dites jamais qu'il a tort.

- Posez des questions qui font dire "oui".

- Accordez à votre interlocuteur le plaisir de croire que l'idée vient de lui.

- Efforcez-vous sincèrement de voir les choses du point de vue de votre interlocuteur.

Si j'ai besoin d'aide, de support dans l'animation ou bien d'idées d'événements, je n'hésite pas à contacter les organisateurs du Défi Mobilité ainsi que les associations locales et mon référent territoire.